

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

10 FEV. 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0447 771 695**

Nom

(en entier) : **SENIORIE DE L'EPINETTE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée d'Alseberg 1037, 1180 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège / Pouvoirs en vue de formalités

Extraits des décisions écrites de l'organe d'administration du 3 février 2026 :

L'organe d'administration décide de transférer le siège de la Société à 7784 Comines-Warneton, Chaussée de Lille, 36. .

L'organe d'administration décide de donner mandat, avec pouvoir de substitution, à Yves Devroye, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).